Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220601-DE

COMMUNE DE
SAINT PAUL DE VARAX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Juin 2022

N°2022-06-01

Date de convocation : 01/06/2022

Date d'affichage : 01/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19
Conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Votants : 16 et 2 pouvoirs

Pouvoirs : Mme ANTON Dorothée pouvoir à Mme DUPAYRAT Sophie – M. CHAVET Clément pouvoir à Mme DESBOS Blandine
Absent : Hervé OTTAVIOLI

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy
M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien
M. PISTRE Thierry
Mme CAILLY Audrey
M. GOURMAND Johann
Mme ROSERAT Charlène
M. FROGET Bruno
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DESBOS Blandine
Mme DUPAYRAT Sophie
M. VAN DORT Denis
Mme JACQUET Aurélie
Mme COSTA Catherine arrivée à 20H
M. GILLET Bernard

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET, et c*onformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

OBJET : PRESENTATION ET APPROBATION DU PEdT ET PLAN MERCREDI

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'Education, notamment son article L. 551-1,
Vu le décret n°2013-707 du 2 Août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre,
Vu la dissolution de l'Association « les petites Canailles » en juin 2020,
Vu la délibération du 21 mars 2022 relative à la convention de partenariat avec le Centre Social Mosaïque de CHALAMONT,
Vu la convention relative à la mise en place d'un PEdT,
Vu le projet éducatif territorial (PEdT) – Plan Mercredi (PM) 2022-2023-2024 et ses annexes

Madame Evelyne ABRAM-PASSOT, adjointe aux affaires scolaires, fait prendre part au conseil municipal de l'élaboration du projet éducatif territorial (PEdT) – Plan Mercredi (PM) 2022-2023-2024.

CONSIDERANT que la commune s'est engagée à réaliser un projet éducatif territorial (PEdT) – Plan mercredi
CONSIDERANT qu'un travail collégial a été mené, tant en interne avec les différents services concernés qu'avec les différents partenaires liés à ce projet, en s'appuyant notamment sur un

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220601-DE

questionnaire envoyé aux familles, aux associations de la commune et en organisant des réunions plénières,

CONSIDERANT que le PEdT se décline en trois axes :

Axe 1 : favoriser l'accès pour toutes et tous aux activités éducatives, culturelles et sportives en lien avec les acteurs locaux
Axe 2 : renforcer la qualité éducative et l'implication des familles
Axe 3 : développer les pratiques du bien vivre-ensemble, du respect de soi, des autres et de l'environnement.

CONSIDERANT que la mise en place de ces objectifs nécessitera une implication forte de l'ensemble des acteurs et une formation des personnes chargées de l'animation et l'encadrement des enfants.

CONSIDERANT qu'un comité de pilotage s'est créé avec :
- des partenaires institutionnels : Communauté de Commune de la Dombes, CAF, SDJES, DSDEN, MSA ;
- des partenaires associatifs de la commune
- des bénévoles de la commune

CONSIDERANT qu'une réunion du COPIL aura lieu au moins deux fois par an avec une évaluation des objectifs une fois par an.

Puis elle évoque les modalités de fonctionnement **des plans mercredis** qui se décline en quatre axes :

Axe 1 : la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
Axe 2 : l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
Axe 3 : mise en valeur de la richesse des territoires
Axe 4 : développement d'activités éducatives de qualité par thème et par cycle.

Puis fait part de la liste des partenaires et des différentes actions proposées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide **à l'unanimité :**

- ✓ d'approuver le projet éducatif territorial « PEdT » et Plan Mercredi 2022-2023-2024 de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, et ses annexes annexés à la présente délibération.
- ✓ d'autoriser M. le Maire à signer ce PEdT ainsi que tout document afférent au projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

Envoyé en préfecture le 10/06/2022
Reçu en préfecture le 10/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220606-DE

COMMUNE DE
SAINT PAUL DE VARAX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Juin 2022

N°2022-06-06

Date de convocation : 01/06/2022

Date d'affichage : 01/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19
Conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Votants : 16 et 2 pouvoirs

Pouvoirs : Mme ANTON Dorothée pouvoir à Mme DUPAYRAT Sophie – M. CHAVET Clément pouvoir à Mme DESBOS Blandine
Absent : Hervé OTTAVIOLI

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy
M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien
M. PISTRE Thierry
Mme CAILLY Audrey
M. GOURMAND Johann
Mme ROSERAT Charlène
M. FROGET Bruno
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DESBOS Blandine
Mme DUPAYRAT Sophie
M. VAN DORT Denis
Mme JACQUET Aurélie
Mme COSTA Catherine arrivée à 20H
M. GILLET Bernard

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET, et c*onformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

OBJET : NOMINATION DE CONSEILLERS POUR COMPLETER LES COMMISSIONS COMMUNALES SUITE A DEMISSION

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2021-05-003 du 17 mai 2021, nommant les membres du conseil dans les commissions communales.
Informe que suite aux démissions de certains conseillers, il conviendrait de compléter ces commissions tout en respectant la parité et la proportionnalité.
Monsieur le maire étant désigné d'office dans chaque commission.
A l'unanimité, le conseil municipal procède aux nominations des conseillers comme suit :

COMMISSION FINANCES : 10 personnes :
M. MINASSIAN Guy – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. RUEZ Quentin - Mme DESBOS Blandine – M POTIN Fabien – M. OTTAVIOLI Hervé – M. VAN DORT Didier – Mme ANTON Dorothée –
Désigné comme nouveau membre : **M. GILLET Bernard**

COMMISSION DEVELOPPEMENT – ECONOMIQUE : 6 personnes
M. VAN DORT Didier – M. CHAVET Clément – M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignés comme nouveaux membres : M. MINASSIAN Guy – M. GILLET Bernard

Envoyé en préfecture le 10/06/2022
Reçu en préfecture le 10/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220606-DE

COMMISSION SCOLAIRE : 9 personnes
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey – Mme JACQUET Aurélie – M. MINASSIAN Guy – M. PISTRE Thierry – M. OTTAVIOLI Hervé
Nommés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DUPAYRAT Sophie

COMMISSION PERISCOLAIRE (cantine- garderie) : 9 personnes
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey - Mme JACQUET Aurélie - -Mme DESBOS Blandine - M. PISTRE Thierry – M. OTTAVIOLI Hervé
Nommés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DUPAYRAT Sophie

COMMISSION COMMUNICATION + INFORMATIQUE : 9 personnes
M. RUEZ Quentin – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme ANTON Dorothée – Mme DUPAYRAT Sophie - M. OTTAVIOLI Hervé – Mme COSTA Catherine
Désignés nouveaux membres : M. FROGET Bruno – Mme DESBOS Blandine

COMMISSION SERVICES ET SOLIDARITE : 5 personnes
M. RUEZ Quentin – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène

COMMISSION URBANISME et VOIRIE : 10 personnes
M. POTIN Fabien – Mme JACQUET Aurélie – M. VAN DORT Didier – Mme DUPUYRAT Sophie – M. CHAVET Clément – M. MINASSIAN Guy – M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignés nouveaux membres : M. GILLET Bernard – M. RUEZ Quentin

COMMISSION SECURITE ROUTIERE : 8 personnes
M. POTIN Fabien – Mme JACQUET Aurélie – M. VAN DORT Didier – M. RUEZ Quentin – M. MINASSIAN Guy – M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène

COMMISSION PATRIMOINE : 7 personnes
M. POTIN Fabien – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. VAN DORT Didier – M. MINASSIAN Guy - M. OTTAVIOLI Hervé
Désignée comme nouveau membre : Mme ROSERAT Charlène

COMMISSION ASSOCIATIONS, SPORT, et CULTURE : 9 personnes
Mme DESBOS Blandine – Mme CAILLY Audrey – M. GOURMAND Johann – M. CHAVET Clément – M. MINASSIAN Guy - M. OTTAVIOLI Hervé – Mme COSTA Catherine
Désigné comme nouveau membre : **M. GILLET Bernard**

Envoyé en préfecture le 10/06/2022
Reçu en préfecture le 10/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220606-DE

COMMISSION JEUNESSE ET SENIORS : 9 personnes
Mme DESBOS Blandine – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – Mme CAILLY Audrey – M. GOURMAND Johann – M. CHAVET Clément – M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignés comme nouveaux membres : Mme COSTA Catherine - M. GILLET Bernard

COMMISSION SANTE : 8 personnes
Mme DESBOS Blandine – Mme ANTON Dorothée – Mme DUPAYRAT Sophie – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne - M. OTTAVIOLI Hervé –
Désignés comme nouveaux membres : Mme ROSERAT Charlène - M. FROGET Bruno

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :

Signé par : Cédric MANCINI
Date : 10/06/2022
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 10/06/2022
Reçu en préfecture le 10/06/2022
Affiché le
ID : 001-210103834-20220607-20220607-DE

COMMUNE DE
SAINT PAUL DE VARAX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Juin 2022

N°2022-06-07

Date de convocation : 01/06/2022

Date d'affichage : 01/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MANCINI Cédric, Maire

Nombre : 19
Conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Votants : 16 et 2 pouvoirs

Pouvoirs : Mme ANTON Dorothée pouvoir à Mme DUPAYRAT Sophie – M. CHAVET Clément pouvoir à Mme DESBOS Blandine
Absent : Hervé OTTAVIOLI

ETAIENT PRESENTS : M. MANCINI Cédric, maire

M. MINASSIAN Guy
M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien
M. PISTRE Thierry
Mme CAILLY Audrey
M. GOURMAND Johann
Mme ROSERAT Charlène
M. FROGET Bruno
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DESBOS Blandine
Mme DUPAYRAT Sophie
M. VAN DORT Denis
Mme JACQUET Aurélie
Mme COSTA Catherine arrivée à 20H
M. GILLET Bernard

Secrétaire de séance : Mme Aurélie JACQUET, et c*onformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

OBJET : TARIF - ANCIENNE SALLE DES FETES

Monsieur le maire rappelle le tarif en vigueur de la location de l'ancienne salle des fêtes qui s'élève 350€ le week-end.
Etant donné la vétusté de cette salle, il conviendrait de diminuer le prix de cette location, afin que les associations et les varaxois puissent en bénéficier à un prix réduit et raisonnable, lors d'une animation sur un week-end.

Propose un tarif à 190€ le week-end : aux associations et Varaxois pour une manifestation, ou soirée privée, lorsqu'il n'est pas possible de louer l'espace du vieux jonc.
Propose à titre gratuit la location de la salle par une convention pour : toutes les activités culturelles et sportives liées aux associations.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil Municipal à l'unanimité accepte :
- de louer la salle au prix de 190€ le week-end comme définit ci-dessus
- de louer à titre gratuit la salle par une convention pour : toutes les activités culturelles et sportives liées aux associations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, Cédric MANCINI

MAIRIE DE SAINT PAUL DE VARAX 01240

Signé par : Cédric MANCINI
Date : 10/06/2022
Qualité : Maire

cte rendu exécutoire après dépôt et publication en préfecture le :